

langue et sa religion est intimement liée à la Province de Québec. Nous Canadiens Français, nous regardons à bon droit, les habitants de Manitoba comme nos compatriotes et nos frères; aussi nos sympathies leur ont-elles été de tout temps acquises, et tout ce qui leur touche a-t-il eu le privilège de nous intéresser au plus haut degré.

Mais cet intérêt et cette sympathie se sont accentués depuis l'entrée de Manitoba dans la Confédération et particulièrement depuis qu'on a commencé à traiter avec tant d'injustice, les hommes les plus populaires de cette Province.

La Province de Québec se doit à elle-même de se montrer la sœur de celle de Manitoba, elle a tout à y gagner, tant sous le rapport de la nationalité que sous celui de l'influence politique. Aussi devons-nous suivre avec une attention toute spéciale les événements qui arrivent à Manitoba. C'est à ce titre que nous reproduisons ici la correspondance suivante de *l'Avenir National*:

" On vient de me communiquer un article du *Métis* sur la situation de la province de Manitoba. Une ère de paix va commencer pour cette malheureuse province.—Clarke n'est plus." Trop longtemps, dit le *Métis*, cette province a gémi sous le poids de difficultés, suscitées et créées par un agitateur. Aujourd'hui, il s'inaugure une politique généreuse, large et éclairée.

" Il est malheureux, M. le Rédacteur, qu'on aime tant à se faire illusion sur les véritables causes des difficultés de Manitoba. A en croire le *Métis*, toute la responsabilité des difficultés reposerait sur un seul homme, bien coupable à la vérité, mais qui cependant n'a été qu'un vil instrument. Clarke a été persécuteur; pour servir ses plus mauvais instincts, il n'a pas reculé devant les plus odieux attentats, contre l'honneur, la liberté, la vie même des plus nobles enfants du peuple qu'il avait mission de protéger et de défendre. Il a été dilapidateur des deniers publics, des milliers de piastres ont été sacrifiées à son ambition.

" Mais comment a-t-il pu commettre, aussi impunément, au vu et au su de tout le monde, des actes aussi injustes et révoltants? Ses attaques coupables ont été soutenues par un déni de justice, le refus de " l'Amnistie, " et ses malversations par la non responsabilité gouvernementale.

" L'exécution de l'Acte de Manitoba et l'octroi de l'Amnistie promise obviaient à tous ces maux, en sauvagardant les libertés et les droits de l'individu et du peuple. Clarke n'est donc pas le seul coupable. La responsabilité des injustices commises ne lui incombe que secondairement. Aujourd'hui, on prétend inaugurer une politique " éclairée."

" Mais quelle est elle cette politique? Chacun connaît le programme du nouveau Cabinet de Manitoba. Réduction dans les dépenses. Etablissement d'un système d'audition des comptes publics, projet de loi pour abolir le Conseil législatif, etc., etc., etc.

" Croit-on, par ces différentes mesures, amener un changement dans la situation? Nullement et il n'en saurait arriver, tant que le cœur des difficultés subsistera. C'est à dire tant que l'Amnistie promise n'aura point été octroyée et que le Gouvernement responsable n'aura point été établi. " Il nous faut l'Amnistie et le Gouvernement responsable, " télégraphiait dernièrement à ses amis, l'illustre Chef de ce peuple héroïque, Louis Riel. C'est là sa politique, et les faits démontrent aujourd'hui que c'est la seule politique éclairée à suivre. C'est cette politique de bon sens et de sagesse que le *Métis* et ses amis doivent endosser. Et ce n'est qu'à ce prix que le calme renâtra dans les esprits et la confiance parmi le peuple. Comment en effet pouvez-vous espérer que le peuple soit satisfait tant que vous laisserez subsister

contre les chefs cet infâme édit de proscription? La cause des Riel, Lépine, Nault, de la Jimodière, n'est-ce point celle du peuple. Si donc vous méconnaissez celle-là, vous trahissez celle-ci, quelle confiance enfin le peuple peut-il avoir dans ses ministres s'il ne peut exercer aucun contrôle sur leurs actes administratifs? Il devient le jouet de l'arbitraire, indignement trompé aujourd'hui, il peut l'être demain. La même cause peut produire le même effet.

" Les partis s'unissent, continue le *Métis*, pour écarter le seul ambitieux (plaise à Dieu qu'il n'y en eut qu'un) qui s'opposait à un rapprochement. Ils veulent s'entendre et à l'aide de mutuelles concessions rendre justice à tout le monde. Excepté cependant aux nobles chefs de ce mouvement patriotique qui a assuré au pays les garanties de ses droits et de ses libertés, car nous lisons ces paroles: " Nous devons dire que l'Hon. M. Dubuc ne conduira pas lui-même les poursuites dans les procès intentés contre ceux qui prirent part au mouvement de 1869-70; il sera nommé un substitut, qui remplira son devoir d'une façon honnête, impartiale et juste. " Il nous répugne à croire que l'hon. procureur-général, cet homme que nous avons toujours considéré comme l'ami le plus dévoué et le défenseur le plus intelligent des droits du peuple Métis, consente jamais à continuer, même par un substitut honnête, impartial et juste, des poursuites évidemment injustes et vexatoires. Si ce sont par de telles concessions que le *Métis* espère faire taire les vieilles rancunes, il se trompe étrangement. Il existe dans cette malheureuse province une idée fautive qui semble influencer toute la situation. On méconnaît la cause; qu'on veuille réfléchir sur ces paroles d'un ami dévoué, le *Nouveau-Monde*: " La cause de Riel a usé beaucoup de ceux qui veulent la méconnaître. Elle en usera d'autres encore, qu'on se le tienne pour dit. "

La justice doit triompher, le droit prévaloir, et ce sera toujours pour l'honneur et la gloire de ceux qui l'auront courageusement soutenu et défendu, mais aussi à la honte et pour l'humiliation de ceux qui l'auront indignement méconnu, trahi ou combattu.—" UN VRAI MÉTIS. "

Le progrès agricole et la " Gazette des Campagnes "

Depuis quelques jours le *Morning Chronicle* de Québec reçoit, au sujet du progrès agricole, quelques correspondances dans lesquelles la *Gazette des Campagnes* se trouve plus au moins directement en cause. L'une de ces correspondances, signée un voyageur célèbre hautement l'heureuse influence des publications agricoles sur les améliorations déjà introduites dans le comté de Portneuf, et attribuant ces améliorations à l'initiative du membre du comté et à l'action d'un journal qu'elle ne nommait pas, mais qui n'est autre que la *Gazette des Campagnes*. Une seconde correspondance signée Québec suivit bientôt la première. Mais les opinions changent avec les hommes. Ce qui est bon pour les uns peut être fort discutabile pour les autres. C'est ce que nous avons remarqué pour la millième fois dans le cas actuel.

Le correspondant Québec est très content que 600 exemplaires de la *Gazette des Campagnes* soient en circulation dans le comté de Portneuf. " Mais, dit-il, ce serait bien mieux si, au lieu de la petite feuille, sans gravures, et occupée en partie de chicanes théologiques et de romans faits pour de bons petits enfants, un parfait journal mensuel, comme le *Upper Canada Farmer*, faisait son entrée dans toutes les fermes canadiennes.

C'est là l'opinion personnelle du correspondant, et elle vaut ce qu'elle vaut. La *Gazette des Campagnes* n'est pas